

## Motion des délégué·es de formations

Les délégué·es des formations de l'ENS de Lyon, réuni·es pour leur assemblée trimestrielle le 6 juillet 2020, expriment de vives inquiétudes face à l'annonce d'une importante diminution des recrutements d'étudiant·es sur dossier à la rentrée 2020.

Ces voies de recrutement contribuent aujourd'hui à l'ouverture sociale de nos formations, dans des proportions certes imparfaites, mais que l'École gagnerait à amplifier plutôt qu'à restreindre. La baisse des recrutements sur dossier fait ainsi figure de repli sur soi alors que la « mission diversité » avait commencé à ouvrir un débat sur notre ouverture.

Ces voies de recrutement sont également vitales pour nombre de petites formations, qui seraient condamnées à la disparition sans le supplément d'effectif apporté par les normalien·nes étudiant·es et auditeur·ices de master.

Par ailleurs, les délégué·es de formations ne constatent aucune différence de « niveau » ou de résultats selon l'origine (sur concours, sur dossier) des étudiant·es. Des étudiant·es entré·es sur dossier font régulièrement partie des meilleurs éléments d'une promotion. L'ensemble des délégué·es réuni·es aujourd'hui tient donc à récuser avec fermeté l'idée que diminuer les recrutements sur dossier permettrait de retrouver une « homogénéité de niveau » dans les formations : cette homogénéité n'a jamais été « perdue ». En revanche, la diversité des profils est mise en danger.

**En conséquence, les délégué·es demandent à la présidence de l'ENS de Lyon de retirer ce projet et de maintenir les effectifs des recrutements sur dossier à la rentrée 2020. Dans la suite des discussions de la « mission diversité », un débat sur l'ouverture de nos formations devra être mené et les délégué·es entendent y être pleinement associé·es.**

**Les délégué·es invitent aussi les responsables de formations et de départements à se positionner sur cette question.**

*Motion adoptée à la majorité (23 pour, 1 contre) des 24 formations représentées.*